

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle,  
tenue le 28 juin, à 18 h 45, dans ses locaux, au 717 avenue St-Alfred, à Sainte-Marie.

## 1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum (résolution)

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

RAGA201806-1

La séance est ouverte à 18 h 45 par Mme Francine Bélanger, présidente du Conseil qui agit à titre de présidente d'assemblée, M. Étienne Leblanc fait fonction de secrétaire, le tout est adopté unanimement par l'assemblée sur proposition dûment faite et appuyée.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres présents.

## 2. Ordre du jour (résolution)

La présidente donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

RAGA201806-2

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.

## 3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017 (résolution)

Les membres ont eu accès au procès-verbal de l'AGA 2017 en version électronique, lequel avait aussi été rendu disponible sur le site Internet de l'Odyssee, ainsi qu'aux membres qui ont reçu un lien hypertexte avec l'invitation et le projet d'ordre du jour de l'Assemblée. La présidente vérifie la conformité.

RAGA201806-3

Le procès-verbal (PV-AGA-2017-06-28) est approuvé à l'unanimité sur proposition dûment faite et appuyée.

## 4. Dépôt et adoption des états financiers 2017-2018 (résolution)

La présidente rappelle qu'il avait été choisi l'année précédente que le directeur général et elle-même présentent les états financiers.

Madame Bélanger réitère aux membres que les résultats financiers positifs des 4 derniers exercices découlent d'une gestion et d'une administration sérieuses des dépenses et du suivi toujours rigoureux du CA. Le directeur général apporte les explications d'usage pour expliquer les différents postes budgétaires, ainsi que les principales variations par rapport à l'exercice précédent.

RAGA201806-4

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états financiers 2017-2018.

## 5. Présentation du rapport d'activités 2017-2018 (résolution)

Le directeur général présente aux membres les principales réalisations présentées dans le rapport annuel d'activités accessible en version électronique sur le site Internet. Des informations complémentaires relatives à la clientèle sont aussi présentées, ainsi que les résultats positifs obtenus au sondage de satisfaction globale de la clientèle pour les services reçus.

Concernant les perspectives, le conseil d'administration, autant que la direction, réitère que le nombre d'usagers admis pour le jeu excessif demeure une préoccupation depuis la diminution abrupte de 2016. Des pistes de solutions sont discutées et des avenues pour augmenter le volume de sa clientèle en jeu pathologique ont été explorées et sont en discussions, notamment de développer de nouvelles ententes de service avec d'autres établissements publics (CISSS) de régions périphériques. Des démarches entreprises avec la direction du programme santé mentale et dépendance du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches en septembre 2017 se poursuivent. La dernière rencontre a permis d'obtenir la délégation du mandat d'évaluation qui permettra à l'Odyssee de faire les évaluations des usagers qui s'adressent directement à elle à compter du 1er juillet.

RAGA201806-5

Il est dûment proposé et appuyé d'entériner le rapport annuel d'activités soumis et présenté aux membres.

## 6. Dépôt des prévisions budgétaires 2018-2019 (résolution)

Une copie des prévisions budgétaires est remise aux membres séance tenante. Les prévisions budgétaires s'appuient sur le pourcentage d'indexation du financement en mission globale annoncé pour le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et le financement à l'organisme confirmé par le CISSS-CA.

Aucun déficit n'est prévu. Le conseil et la direction assureront la conformité de l'Odysée aux règles du PSOC par rapport au pourcentage autorisé relativement aux surplus non affectés, soit 25%.

**RAGA201806-6** Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires telles que présentées aux membres.

## **7. Acceptation des nouveaux membres (résolution)**

**RAGA201806-7** Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de confirmer l'acceptation des personnes qui ont adhéré ou renouveler leur adhésion au cours de l'année.

## **8. Ratification des actes posés par les administrateurs (résolution)**

**RAGA201806-8** Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de ratifier les actes posés des administrateurs.

## **9. Élection des administrateurs – sièges 2, 4 & 6**

Les règlements généraux ratifiés en juin 2015 prévoient une période de mise en candidatures durant laquelle les personnes qui souhaitent devenir membres du Conseil doivent l'en informer au moins 10 jours avant l'assemblée. Une personne qui souhaite être candidate au moment de l'assemblée doit obtenir l'appui d'au moins deux membres actifs.

### **9.1. Nomination d'un président d'élection**

**RAGA201806-9** Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu unanimement de nommer Monsieur Étienne Leblanc président d'élection.

### **9.2. Nomination d'un scrutateur d'élection**

**RAGA201806-10** Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer scrutatrice d'élection Mme Cynthia Gagnon-Tremblay.

### **9.3. Mise en candidature et élection des personnes pour les sièges 2, 4 & 6**

Les **sièges 2, 4 et 6** sont en élection. Ils étaient respectivement occupés jusqu'à ce jour par M. Mario Caron (2), Maryse Breton (4) et M. Gabriel (Roy)

Le président d'élection informe les membres que tous les administrateurs aux postes à élire ont exprimé leur intérêt à poursuivre pour un nouveau mandat d'administrateur sur le conseil d'administration.

Le président demande si d'autres personnes souhaitent soumettre leur candidature ou si l'assemblée accepte de réélire les administrateurs sortant en bloc.

**RAGA201806-11** Aucune autre personne n'est proposée. Par conséquent, les trois administrateurs sont réélus et conservent leur siège respectif.

### **9.4. Fermeture de la période d'élection et poursuite de l'AGA (résolution)**

**RAGA201708-12** Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de fermer la présente période d'élection.

## **10. Formation du comité « exécutif » par le conseil d'administration**

Les administrateurs conviennent de maintenir aux postes de dirigeants en poste pour l'exercice 2018-2019.

## **11. Clôture de l'AGA (résolution)**

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités. Le président remercie les membres de leur présence et de leur soutien. Il souhaite tout le succès aux nouveaux administrateurs.

**RAGA201806-13** Il est proposé et appuyé de déclarer la clôture de l'AGA à 19 h 45. La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

Francine Bélanger  
Présidente d'assemblée

---

Étienne Leblanc  
Secrétaire d'assemblée